

Image not found or type unknown



Questions sur les temps de pause

Par **loutrinae**, le **05/03/2012** à **00:14**

Bonjour, rnrnJe fais appel à vous pour des conseils sur le sujet du temps de pause et d'arrêt au travail. rnrnVoici ma situation : rnrnJe travaille dans un commerce privé. C'est une petite boîte de quatre salariés. Nos horaires de travail sont 10h30 à 19h30 avec 1h de temps de pause pour manger. Lors de notre dernière réunion d'équipe, il nous a été imposé de ne plus pouvoir aller aux toilettes que deux fois par jour et que notre temps de midi serait réduit à 45 minutes si nous fumons trop dans la journée. rnrnCeci est-il légal? rnrnMerci d'avance pour vos réponses